

Le Lien de Ganges

LE BULLETIN MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GANGES

SEMESTRIEL - ÉTÉ 2026 - N° 5



**Ganges,
la porte Sud des Cévennes**

 www.ganges.fr
 [mairie de Ganges](#)
 Standard : 04 67 73 85 03

 **Ganges**



Premiers engagements

Chères Gangeoises, Chers Gangeois,

Avant toute chose, je tiens à vous remercier très sincèrement pour la confiance que vous m'avez témoignée en m'accordant vos suffrages. Cette confiance est un honneur, mais aussi une responsabilité que je mesure pleinement chaque jour.

Accompagné par mon équipe, voilà maintenant trois mois que j'exerce cette fonction.

Maire, c'est être au plus près de sa population, c'est recenser les besoins, entendre les difficultés, accompagner les initiatives et les projets et parfois faire face aux inquiétudes. Passionnante et profondément humaine, c'est une fonction de proximité où l'écoute est primordiale.

Dans ce numéro du Lien, vous trouverez la présentation de l'ensemble de l'équipe municipale. Ce trombinoscope sera pour vous un outil de reconnaissance de vos élu(e)s et de leur fonction.

Il nous paraissait important que vous puissiez identifier les femmes et les hommes qui s'engagent quotidiennement pour notre commune, qu'ils appartiennent à la majorité municipale ou à l'opposition.

.....Déjà les premiers engagements....

Parmi nos premiers engagements, le renforcement de la sécurité de proximité avec le recrutement d'un cinquième policier municipal. Comme nous nous y étions engagés, la procédure est aujourd'hui lancée.

En complément, le déploiement des caméras de vidéo-protection ⁽¹⁾ se poursuit.

Dans les prochaines semaines, pour l'amélioration de la communication municipale, nous mettrons en place un nouvel outil numérique : *PanneauPocket*.

Gratuit pour les usagers et accessible à tous depuis un smartphone, cette application permettra aux habitants de recevoir en temps réel les informations essentielles concernant la vie de la commune. ⁽²⁾

Autre sujet primordial pour nos administrés : la qualité de notre cadre de vie liée à la propreté de notre ville. Trop souvent encore, bien au-delà du seuil de tolérance, nous constatons quotidiennement des dépôts sauvages d'encombrants et de déchets abandonnés sur l'espace public.

Face à cette situation, nous avons pris le parti de concentrer nos efforts sur les solutions suivantes :

- mettre en place un ramassage journalier des encombrants afin d'apporter une réponse rapide et efficace. Les premiers effets de cette mesure sont déjà très visibles grâce à nos agents municipaux qui accomplissent un travail remarquable au quotidien.

- accélérer le développement de la vidéoprotection sur le territoire communal en vue d'enrayer ces incivilités récurrentes. L'objectif n'étant pas de surveiller les habitants respectueux des règles, mais bien d'identifier

et de sanctionner ceux qui dégradent volontairement notre cadre de vie.

- s'engager de manière individuelle ou associative dans la perspective de « Ganges, une ville propre » est un challenge à relever par nos habitants. Nous comptons aussi sur la prise de conscience de chacun et chacune pour opter et promouvoir de nouveaux gestes écocitoyens.

Je reste intimement persuadé que notre population et chaque quartier sauront s'approprier cet enjeu : Faire de Ganges une ville propre, une priorité pour un cadre de vie de qualité.

...Mais il y a aussi le besoin de se divertir...

À l'approche de l'été, je souhaite enfin adresser à chacune et à chacun d'entre vous un message d'optimisme.

Les prochaines semaines seront rythmées par de nombreux rendez-vous festifs : la Fête Nationale, notre traditionnelle Fête de Ganges organisée par le Comité des Fêtes ainsi que les nombreuses animations proposées tout au long de la saison.

L'été est souvent le temps des retrouvailles.

Celui où les familles se rassemblent, où les amis reviennent dans notre commune, où l'on prend enfin le temps de partager des moments simples.

Dans une période où notre société traverse de nom-

breuses tensions et où l'actualité est parfois source d'inquiétude, ces instants sont précieux.

Ils constituent une respiration nécessaire, un moment pour se retrouver, échanger, rire et profiter ensemble des plaisirs simples de la vie.

Je formule le vœu que cet été soit pour vous un moment de convivialité, de sérénité et de bonheur partagé.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite un très bel été et vous assure de mon engagement total au service de Ganges et de ses habitants.

Bien fidèlement,

Bertrand VIVANCOS

Maire de Ganges

Conseiller Régional

1^{er} Vice-Président de la Communauté

de communes des Cévennes

gangeoises et suménoises

(1) et (2) Voir les articles à ce sujet dans le bulletin municipal.

Sommaire

Édito du Maire.....	P 02-03	Culture & animations	P 12-17
L'équipe municipale.....	P 04-06	Associations.....	P 17
Travaux	P 07-08	Infos pratiques	P 18
Sécurité - Stationnement ...	P 09-10	Le mot de l'opposition.....	P 19
Vie quotidienne	P 11	Programme fête votive	P 20

Ganges, la porte Sud des Cévennes.

Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

(sauf du 1^{er} juillet au 28 août : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h)

Tel : 04 67 73 85 03 - Site internet : www.ganges.fr

Crédit photo couverture : Emma Perrin

L'équipe municipale



Mostafa ASDIH

Groupe Sécurité et qualité de vie

Banquier à la retraite

Centres d'intérêts : la famille et aider les jeunes en difficulté

Renée AURIÈRES-VIALLA

Déléguée auprès des Séniors et au CCAS

Retraitée de la fonction publique, agent principal administratif

Aller au devant des personnes isolées et âgées afin qu'elles ne se sentent pas oubliées et qu'elles puissent avoir une écoute et un appui lorsqu'elles rencontrent des difficultés sur un dossier



Carmen BONNET

Conseillère municipale, groupes commerce, animation et communication

Ancienne commerçante et présidente des commerçants pendant plusieurs années, Assistante de Direction en fin de carrière. J'aime la musique, le théâtre et le cinéma.

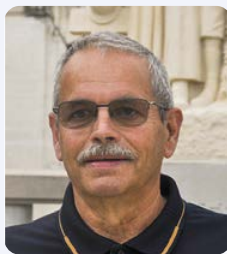
Je souhaite mettre ma disponibilité et mon expérience au sein de groupes dans lesquels je suis impliquée : commerce et économie, communication, culture et animations, social et séniors

Christophe BONNET

Conseiller municipal

Artisan Peintre

Pour les travaux de la ville et le développement de l'économie locale



Gérard BOUDOU

Je participe aux commissions de sécurité des établissements recevant du public.

Tourneur sur commande numérique et Sapeur-Pompier Volontaire

Nous aidons les échanges mairie-collège avec la ville Allemande de Schwalmthal (membres du comité de Jumelage). Grand intérêt à la pratique sportive et impliqué dans le développement des plus jeunes aux plus anciens. La sécurité et l'écoute font partie de mon engagement pour la ville de Ganges

Bernard CAUMON

1^{er} Adjoint chargé des Travaux et du Service Technique

Retraité des HLM, technicien du Bâtiment

Centres d'intérêts : la nature et le sport



Anne COCIANCICH

Conseillère municipale (groupes qualité de vie et communication)

Professeur de SVT

Centres d'intérêts : les voyages et les activités manuelles

Stéphane COCIANCICH

Conseiller municipal, participe aux groupes Sports, Sécurité et Communication.

Chercheur. J'aime beaucoup le sport et le cinéma, voyager et découvrir de nouveaux horizons, où il y a souvent de bonnes idées qui pourraient être applicables à Ganges



Emmanuelle COSTE

Conseillère municipale, groupe amélioration de la qualité de vie, social, sports et associations

Gestionnaire de diplôme de masters en géographie-aménagement à l'Université de Montpellier Paul-Valéry

Centres d'intérêts : gastronomie et développement durable

Latifa EL GHOUCH

Déléguée au suivi des travaux et subventions

Chargée de gestion budgétaire

Centres d'intérêts : voyages et découvertes culinaires



Gérard FABRIER

Adjoint à la qualité du Cadre de Vie et à la Cohésion Sociale.

Conseiller communautaire.

Retraité de l'Education Nationale Professeur des écoles

Centres d'intérêts : le Temps et l'Espace

Hanifi FANTROS

Conseiller municipal en charge des risques naturels

Officier de sapeurs-pompiers

Centres d'intérêts : Famille et Van-life



Isabelle GOUSSAKOWSKY

Adjointe à la culture

Gestionnaire de clientèle patrimoniale

Centres d'intérêts : les arts sous toutes leurs formes, les voyages, la montagne

Marielle HAYET

Conseillère municipale déléguée au social

Secrétaire administrative et comptable

Centres d'intérêts : la lecture et le cinéma



Benoît HOST

Adjoint à la Sécurité

Retraité de la gendarmerie

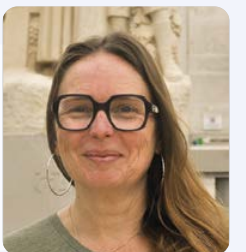
Centres d'intérêts : musique et sport

Nathalie HOST

Adjointe Finances, Marchés publics et Élections

Secrétaire de mairie

Centres d'intérêts : les moments entre amis, la musique, la danse et la gastronomie



Cyril LALANDE

Conseiller municipal

AESH Aide aux Enfants en Situation de Handicap

J'aime le modélisme, une passion qui permet d'allier rigueur, patience et créativité et le tir à l'arc que j'ai pratiqué et enseigné pendant une dizaine d'années



Laurie MÉZY

Conseillère municipale

Professeure de mathématiques

Centres d'intérêts : la jeunesse et le social



Gérard PEYRE

Conseiller municipal Sécurité

Retraité de conducteur de bus aux Courriers du Midi

Être au service et à l'écoute des autres, groupe sécurité

Préserver le patrimoine laissé par nos anciens



Ariane POSTEAUX

Conseillère municipale, groupes Seniors, animation, culture et promotion des quartiers.

Chef d'entreprise retraitée



Antony SABATIER

Adjoint aux sports

Manager commercial

Centres d'intérêts : sports et cinéma famille



Antoinette VIALA

Conseillère municipale déléguée à la fracture numérique et à la prévention et conseils santé pour les seniors.

Retraîtée (responsable de l'agence de la Mutuelle Familiale à Ganges.)

J'aime les jeux de société, passer du temps dans ma ville, rencontrer les habitants et être à leur écoute.

Diane PALOUX

Conseillère municipale de la minorité, déléguée à la CCCGS

Formatrice, facilitatrice et coach

Centres d'intérêts : l'innovation sociale et la participation citoyenne



Patrice PIBAROT

Conseiller municipal

Profession : Directeur d'école

Centre d'intérêt : Éducation et Sports



Xavier RIGAUD

Conseiller municipal, délégué aux animations et festivités

Commercial.

Centres d'intérêts : bienveillance, curiosité et musique.



Muriel SANTNER

Adjointe au maire en charge des questions sociales

Agent administratif territorial

Centres d'intérêts : Musique et jardinage



Lutte contre la vacance des logements, l'action se renforce.

L'amélioration de l'habitat constitue un axe majeur du projet de revitalisation porté par la Ville. En parfaite cohérence avec l'action menée durant la mandature précédente, la nouvelle Municipalité affirme fortement cette volonté.

Parmi les objectifs fixés, figure notamment celui de la reconquête du parc de logements vacants du centre ancien, qui représente près d'un logement sur quatre.

Pourquoi cet objectif est-il fondamental ?

Parce que c'est en remettant ces logements sur le marché, souvent après réhabilitation, que l'on pourra attirer de nouveaux ménages et donc développer la mixité sociale dans le centre ancien. Cette évolution contribuera à la revitalisation du centre-ville, y compris à travers son effet bénéfique pour le commerce de proximité. Et elle participera aussi au renouvellement démographique de la commune, qui représente également un enjeu majeur, étant donné le vieillissement de la population. Par ailleurs, la reconquête du parc de logements vacants permettra de limiter l'étalement urbain (construction de logements neufs en périphérie du centre), en cohérence avec la politique nationale de réduction de l'artificialisation des sols. Enfin, comment accepter que des logements restent inoccupés pendant des années, dans un contexte de crise nationale du logement, avec une offre largement insuffisante au regard des besoins ?

C'est pourquoi le Conseil municipal a décidé d'instaurer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation, qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2027 à l'échelle communale. Cette taxe sera due pour les logements vacants depuis au moins deux années au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

Pour la 1^{ère} année, elle portera donc sur les logements vacants entre le 1^{er} janvier 2025 et le 1^{er} janvier 2027 inclus.



Encore une taxe, pourrait-on dire. Mais depuis 2024, année de lancement de l'opération Amélioration de l'habitat à Ganges, les propriétaires concernés ont été incités à maintes reprises à faire cesser la vacance

Habitat



de leur bien. Avec cette nouvelle taxe, l'incitation se fait plus forte et les propriétaires devraient davantage se mobiliser.

Cette taxe se justifie d'autant plus que, depuis deux ans et demi, les propriétaires de logements dans le centre ancien peuvent bénéficier d'aides aux travaux de réhabilitation et de rénovation énergétique, dans le cadre de l'opération Amélioration de l'habitat à Ganges.

Ainsi, plusieurs solutions s'offrent aux propriétaires de logements vacants : travaux suivis d'une mise en location ou d'une occupation par le propriétaire, cession suivie de travaux en vue d'une mise en location ou d'une occupation par l'acquéreur... Dans tous les cas, des aides financières sont prévues, dès lors que le projet répond aux critères d'éligibilité du dispositif. En cas d'acquisition / réhabilitation, l'acquéreur pourra bénéficier du dispositif fiscal Denormandie dans l'ancien, parallèlement aux aides aux travaux.

Il est donc grand temps que les propriétaires concernés se saisissent de l'opération Amélioration de l'habitat à Ganges. Et bien sûr, ces aides sont également valables pour les logements occupés, qu'ils soient en location ou que leur propriétaire y réside.

La réhabilitation et la remise sur le marché des logements vacants vont contribuer à la mise en œuvre du projet global de revitalisation du centre ancien (habitat, commerce, espaces publics...) et au renforcement de son attractivité.

Et pour le propriétaire, cette démarche lui permettra de prévenir une dégradation critique de son bien ainsi que d'augmenter sa valeur locative et patrimoniale, confortée par la revitalisation du centre ancien.

Dans cette démarche, chacun sera gagnant.

(Suite page 08)

Habitat (suite)

Comment faire ? C'est simple, il suffit de vous laisser guider ! Dans le cadre de l'opération *Amélioration de l'habitat à Ganges*, la Ville a mis en place un guichet unique, assuré par SOLIHA Hérault. Cet opérateur est chargé d'informer les demandeurs et de les accompagner de la première à la dernière étape de leur projet. Des simulations de scénarios de travaux, avec leur plan de financement, vous seront notamment proposées. N'hésitez pas à rencontrer SOLIHA Hérault lors de la permanence assurée tous les mardis, de 14h à 16h, en mairie.

Prenez préalablement rendez-vous (tél 04 67 10 73 33) et munissez-vous de votre dernier avis d'impôt sur le revenu. Un livret de présentation de l'opération est également à votre disposition à l'accueil de la mairie.



Réhabilitation du Cinéma L'Arc en ciel

La Communauté de Communes porte actuellement le projet de réhabilitation du cinéma Arc en Ciel, équipement culturel emblématique du territoire. Cette opération vise à préserver et valoriser ce lieu de diffusion cinématographique tout en l'adaptant aux attentes des publics et aux évolutions des usages culturels.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Communauté de Communes, tandis que la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'Atelier Peytavin / Claveau de Lima – Architecture et Scénographie (Montpellier), associé à Thierry Contenseau (TCMOE).

Le coût de la maîtrise d'œuvre s'élève à environ 152 000 € TTC, pour un montant prévisionnel de travaux estimé à 1 200 000 € TTC.

Le projet prévoit une modernisation complète de l'établissement dans le respect de son identité architecturale. Les interventions concernent notamment la rénovation de la façade, la création d'un espace de convivialité, l'amélioration du confort et de l'acoustique des salles ainsi que l'intégration de technologies numériques de projection. Une attention particulière est également portée aux performances énergétiques du bâtiment à travers l'amélioration de l'isolation, l'installation

d'équipements économes en énergie et le recours à des matériaux durables.

Au-delà de sa dimension patrimoniale, cette réhabilitation constitue un levier de dynamisation du territoire. Le cinéma rénové a vocation à devenir un véritable lieu de vie et d'animation culturelle, capable d'accueillir des projections, des conférences, des expositions et des actions éducatives destinées à tous les publics. Il contribuera ainsi au renforcement du lien social et à la revitalisation du centre-ville.

Le financement de l'opération bénéficie du soutien de plusieurs partenaires institutionnels. Le Centre National du Cinéma (CNC) a déjà notifié deux subventions pour un montant total de 213 000 €. Une demande de participation de la Région, à hauteur de 115 000 €, est actuellement en cours d'instruction, avec une présentation prévue en commission permanente au mois de juillet.

Concernant le calendrier, le cinéma a fermé ses portes le 14 avril 2025 afin de permettre le lancement des travaux. Le chantier a toutefois enregistré un retard lié à la rénovation de la toiture. L'achèvement des travaux est désormais prévu pour la fin du mois de juin 2026, avec une réouverture de l'établissement envisagée au cours de l'été 2026.

Par ailleurs, la procédure de Délégation de Service Public (DSP) relative à la gestion et à l'exploitation du cinéma a été menée à son terme. La société Cinéode a été retenue pour assurer cette mission pour une durée de 36 mois.

La réhabilitation du cinéma Arc en Ciel représente ainsi un investissement majeur en faveur de la préservation du patrimoine culturel local, de la modernisation des équipements publics et du développement de l'attractivité du territoire.

La façade du cinéma en cours de rénovation.



Depuis une quinzaine d'années, la ville de Ganges a fait le choix de la mise en œuvre de la vidéoprotection sur son territoire pour prendre en compte plus efficacement les actes de délinquance et le sentiment d'insécurité qui perturbent sa population.

Ce choix d'une politique sécuritaire assumée a été adopté par la plupart des communes de la CCCGS qui en ont analysé tout l'intérêt tant au niveau de la prévention que de la répression des infractions de toute nature.

Il semble utile, bien que l'usage de la vidéoprotection fasse de moins en moins débat, de faire un état des lieux juridique et opérationnel en rappelant quelques fondamentaux qui encadrent précisément ce domaine sensible.

Un dispositif encadré juridiquement par les services de l'Etat et la CNIL.

Quelle est la différence entre vidéoprotection et vidéosurveillance ?

Les dispositifs de vidéoprotection filment la voie publique et les lieux ouverts au public : rue, centre commercial, hall des sports, école... Les dispositifs de vidéosurveillance filment les *lieux privés non ouverts au public*.

Quelles sont les dispositions légales qui s'appliquent à la vidéoprotection ?

La vidéoprotection est un outil au service de la sécurité et de la prévention, l'objectif étant de prévenir l'atteinte aux personnes et aux biens, d'accroître le sentiment de sécurité des administrés et des visiteurs, de sécuriser les biens communaux et les espaces publics fortement exposés.

Cette mise en sécurité respecte impérativement les principes de libertés publiques et individuelles. Il ne s'agit pas de surveiller la vie des gens, en effet l'ensemble des zones



De la vidéoprotection à Ganges



privées dans le champ de la caméra sont masquées ou floutées sur l'image numérique.

L'installation d'un système de vidéoprotection doit en effet satisfaire à l'obligation de sécurisation des données qui pèse sur tout responsable de traitement. En conséquence, des mesures techniques et organisationnelles appropriées doivent être adoptées lors de sa mise en place.

Citons les principales :

- Chaque installation de caméra est soumise à autorisation écrite du Préfet après envoi d'un dossier conséquent décrivant le type d'installation, les lieux couverts et le mode de réception et d'exploitation. L'implantation des caméras est préalablement étudiée avec le référent de la sûreté départementale de la gendarmerie nationale. Elle doit répondre à un besoin qui est apprécié en fonction des finalités attendues.

- Dans la zone ainsi définie par le Préfet, le public doit être informé par affiches ou panonceaux comportant un pictogramme représentant une caméra qu'il se trouve dans une zone videoprotégée (à Ganges, panneaux en place aux entrées de ville).

- La réception des images doit se faire dans un lieu protégé, dont l'accès est strictement réservé à des personnes dûment habilitées et désignés dans l'autorisation préfectorale (agents de la force publique en particulier).

- La durée de conservation des images ne peut excéder un mois. Les enregistrements sont automatiquement détruits au-delà de la durée de conservation fixée par la Commune.

- Tout prélèvement d'images se fait par réquisition sous couvert d'un magistrat, uniquement dans le cadre d'une enquête judiciaire.

- La preuve d'une infraction par vidéo protection est recevable dans la mesure où les conditions d'installation et d'exploitation du système répond aux conditions ci-dessus énumérées. Elle peut donc être utilement utilisée lors du relevé d'une infraction ou lors du déroulement de l'enquête et du procès pénal.

(Suite page 10)

De la vidéo protection (suite)

Quel type de caméras ?

Sur le plan technique, beaucoup de progrès ont été faits en la matière.

Les caméras actuelles sont très performantes avec les images fournies dotées d'une grande définition : il existe ainsi des caméras équipées de zoom performants, infrarouges permettant de filmer la nuit, ou sélectionnant automatiquement les plaques d'immatriculation (type LAPI) et de cibler ainsi les objectifs recherchés.

Sur le plan opérationnel, il existe deux grands types de caméras :

- Les caméras « de protection des biens et des personnes », qui filment les abords d'un lieu précis type école, gymnase, bâtiment public sensible afin de mieux prendre en compte une menace ou atteinte particulière.
- Les caméras « de passage », qui filment les axes routiers afin de déterminer, en cas d'infraction, les détails du passage d'un véhicule ou d'un individu recherché.

La vidéoprotection dans notre commune.

L'état des lieux du parc de vidéoprotection à Ganges :

Le parc de vidéoprotection de notre commune compte une trentaine de caméras dont 7 de type 4 têtes et une LAPI.

Le central d'enregistrement et de visionnage se situe au poste de police municipale.

Il est utile de préciser que dans le cadre de l'installation et du développement de la vidéoprotection, la commune a demandé et bénéficie de subventions conséquentes de l'État, diminuant ainsi le coût pour le budget communal.

Les résultats obtenus en matière de délinquance :

Très régulièrement, la police municipale est sollicitée judiciairement pour des images permettant de résoudre une infraction ayant eu lieu sur notre territoire ou sur les territoires proches... A l'heure actuelle, plus de la moitié des enquêtes sont résolues grâce à des éléments fournis par la vidéoprotection et ce système prouve quotidiennement son efficacité et sa fiabilité.

La parfaite collaboration entre la brigade de gendarmerie de Ganges et la police municipale renforce cette efficacité, et souvent l'exploitation des images se fait en commun afin de gagner du temps sur le déroulement de l'enquête.



Le système de vidéoprotection installé à Ganges ne remplace cependant en aucun cas les services de la police municipale et de la brigade de gendarmerie.

Il les accompagne 24h/24, et le travail d'enquête de ces services et de détermination des auteurs d'infractions s'en trouve ainsi facilité.

Sans la vidéoprotection communale, le nombre d'infractions commises et non élucidées serait sans conteste bien plus important sur notre territoire...

Les perspectives...

Lors de ce nouveau mandat, un plan pluriannuel d'équipement en caméras a été décidé et en moyenne 4 nouvelles caméras seront installées chaque année. En 2026, ce sont le Cours de la République, la rue Biron et le Plan de l'Ormeau qui seront équipés.

La mise en place de la fibre va permettre le développement du réseau de vidéoprotection sur notre commune et la couverture de secteurs où le besoin s'en fait ressentir.

Notre commune et les autres communes du territoire ont bien compris toute l'importance de la préservation de la paix publique et de la tranquillité et la place primordiale de la vidéo-protection pour atteindre cet objectif.

La sécurité n'est-elle pas la première des libertés pour tout citoyen souhaitant vivre en bonne harmonie avec ses semblables ?

Outil de communication



Le maire, Bertrand Vivancos, a souhaité mettre en place un outil de communication moderne et innovant afin d'améliorer les échanges avec les habitants de la commune. Le Groupe Communication de la municipalité s'est penché sur ce projet et a retenu la solution **PanneauPocket**.

C'est une application mobile qui permet aux habitants de recevoir en temps réel les informations et les alertes de leur commune ainsi que celles d'autres acteurs locaux.

Devenue une référence de la communication publique locale, elle est aujourd'hui utilisée par des milliers de collectivités et plusieurs millions de citoyens. L'application repose sur des valeurs de proximité, de service public et de simplicité. Elle est notamment partenaire de la Gendarmerie Nationale et de l'Association des Maires

Ruraux de France.

Les habitants choisissent les collectivités qu'ils souhaitent suivre et reçoivent automatiquement les informations publiées. Ils peuvent également consulter les événements locaux grâce à un agenda intégré. Gratuite pour nos administrés, sans publicité et respectueuse de la confidentialité des utilisateurs, **PanneauPocket** permet une diffusion rapide et directe des informations importantes.

Pour les collectivités, son utilisation est simple et ne nécessite qu'une connexion Internet. Elle permet de publier différents types de contenus tels que des événements, des messages, des photos, des documents, des sondages ou encore des signalements citoyens. L'outil peut être enrichi par des fonctionnalités complémentaires comme les boîtes à idées, les annuaires locaux ou les dispositifs liés à la gestion des risques. Les collectivités bénéficient également d'un accompagnement lors de sa mise en place afin de faciliter son adoption par les habitants.

PanneauPocket ne remplace pas les moyens de communication existants ; elle les complète en permettant une diffusion simultanée des informations sur plusieurs supports. Les retours des communes utilisatrices mettent en avant sa simplicité d'utilisation, sa rapidité et sa capacité à renforcer l'engagement des habitants. La mise en place est rapide et se déroule en plusieurs étapes, depuis l'ouverture du compte jusqu'à la diffusion des premières informations.

Dans l'ensemble, pour la mairie de Ganges, cela apparaît comme une solution moderne et efficace pour améliorer la communication entre la collectivité et la population, en favorisant une information plus réactive, accessible et centralisée. Alors, très prochainement, mettez-vous aussi "votre commune dans la poche" en téléchargeant **PanneauPocket** !

N.B. : des permanences en mairie pour faciliter l'appropriation de l'application par les usagers seront programmées.

Opération trottoirs végétalisés

La ville de Ganges souhaite s'embellir tout en luttant contre le dérèglement climatique. Pour cela, elle propose à ses habitants de végétaliser les trottoirs au niveau du pied de leurs façades ou de leurs murs sur l'espace public.

Les avantages de cette opération sont nombreux :

- Le côté esthétique d'une rue fleurie et colorée est indéniable,
- Ce petit coin de nature de proximité est fondamental pour la biodiversité végétale mais aussi animale (papillons, insectes pollinisateurs...),
- Les plantes absorbent l'eau du sol pour la rendre à l'air ambiant par évapotranspiration, ce qui permet de rafraîchir l'air et d'améliorer le confort thermique, une façon écologique de lutter contre la canicule,

- Jardiner devant sa maison permet de créer du lien social avec ses voisins et d'échanger (idées, graines, plantes...)

Afin de végétaliser le trottoir devant votre propriété, la convention *Trottoirs végétalisés* est disponible à la mairie. Une fois signée, les services techniques de la mairie réaliseront l'aménagement du trottoir, à savoir la découpe d'enrobé ou l'enlèvement de pavés, l'évacuation des déblais et la mise en place d'un support terreux. La mairie s'engage aussi à fournir un mélange de graines et de bulbes lors du premier aménagement.

Le demandeur (propriétaire ou locataire après accord du propriétaire) s'engage à planter des espèces végétales adaptées au climat méditerranéen, à assurer leur entretien (arrosage, désherbage, semis

Cadre de vie

ou plantations...) sans utiliser de produits phytosanitaires.

Un guide pratique pour réaliser un parterre fleuri est disponible en mairie et vous sera remis lors de la signature de la convention.



Programme culturel

Depuis le début du mois de mars, nous travaillons à construire une programmation culturelle qui rassemble, crée du lien et s'adresse à tous les habitants.

Notre ambition est de proposer des événements de qualité, accessibles au plus grand nombre en valorisant la richesse de notre territoire et de ses acteurs, sans oublier d'élargir nos horizons si besoin.

Dans un contexte budgétaire général

contraint, nous faisons le choix d'une gestion rigoureuse afin de préserver une offre culturelle vivante et attractive. Nous souhaitons, bien entendu, maintenir et faire évoluer les manifestations qui rencontrent déjà l'adhésion du public, car elles participent pleinement à l'identité de notre ville.

D'ores et déjà, la préparation des festivités de Noël s'inscrit dans cette volonté d'offrir

des moments de partage, de convivialité et de découverte pour les familles et tous les publics, en conciliant qualité, créativité et responsabilité financière.

La culture demeure un élément essentiel du vivre-ensemble fondamental, de la cohésion sociale et de l'attractivité souhaités pour Ganges.

C'est avec engagement et enthousiasme que nous poursuivrons ce travail !

Séniors

La fête s'invite en maisons de retraite

Le 14 juillet, jour de la fête nationale fêtée par toutes et tous, est à Ganges, célébré dans le cadre de sa fête votive.

Pour cela, la Mairie propose diverses animations à destination des Séniors.

Nous tenons effectivement à ce que personne ne soit oublié. Nous avons et aurons toujours une pensée, un regard sur nos Aînés en EHPAD ; pour cela, nous offrons à nos chères et chers résidents un moment agréable et festif, joué et chanté par l'école de musique de Ganges :

- Le 10 juillet à la maison de retraite l'Accueil,

- Le 13 juillet à la maison de retraite le Jardin des Aînés

- Le 15 juillet à la maison de retraite Les Dominicaines.

Que la fête commence !!!



Ateliers numériques

Et si vous nous rejoigniez !

Le passage à la retraite est un virage qui implique un changement de vie, des rythmes différents.

Le réseau amical est moins important, et les sorties entre collègues moindres ; on reste plus souvent à la maison et petit à petit l'isolement social des personnes

âgées s'installe, parfois avec l'apparition d'une pathologie qui vous éloigne de toutes les relations extérieures.

À Ganges, le maire et son groupe séniors mettent tout en œuvre pour lutter contre l'isolement de leurs aînés et les encouragent fortement à participer aux ateliers et conférences mis en place gratuitement tout au long de l'année.

Vous êtes sûrement intéressés par les nouvelles technologies ? Vous aimez prendre soin de vous ?

L'âge avancé n'empêche pas de s'informer et d'apprendre !

Alors notre programme est fait spécialement pour vous : atelier informatique, révision du code de la route, atelier mé-

moire, conférences avec des médecins et des thérapeutes sur la santé, prévention de certaines maladies, visites de musées, balade dans Ganges, atelier diététique, vigilance contre les arnaques, gymnastique adaptée, les gestes qui sauvent avec la protection civile et beaucoup de nouveaux programmes pour ce mandat. Tout pour bien vivre sa retraite à Ganges ! De nombreux séniors participent déjà à ces rencontres qui avant tout sont des moments de partage et d'échange dans la bonne humeur.

Venez nous rencontrer. Nous nous ferons un plaisir de vous recevoir.

Prenez rendez-vous au 06 62 79 19 01 ou par mail à aviala@ganges.fr.



Rétrospective des événements

Le Bal des collégiennes et des collégiens

Un rendez-vous annuel attendu !

Vendredi 22 mai dernier le bal des collégiens a réuni plus de 400 adolescents dans une ambiance festive et conviviale.

Sous le signe de l'élégance, les jeunes ont partagé une soirée rythmée par la musique, la danse et les retrouvailles entre amis.

Un rendez-vous qui reste particulièrement attendu par la jeunesse locale et qui continue de traverser les années.

Les organisateurs soulignent également le bon déroulement de la soirée ainsi que le comportement respectueux des participants tout au long de l'événement.

Merci aux nombreuses personnes qui se sont mobilisées pour permettre l'organisation de cette soirée devenue au fil du temps une tradition

importante pour plusieurs générations de collégiens du territoire gangeois.



La fascination pour les Trois Mousquetaires a encore opéré

Une pièce de théâtre en plein air a été organisée gratuitement dans la Cour de la médiathèque également au mois de Mai : deux comédiens ont raconté la célèbre histoire des *Trois mousquetaires* d'Alexandre Dumas dans un rythme effréné et coloré d'humour.

D'Artagnan, Athos, Portos et Aramis ont croisé le fer dans des combats d'épées acrobatiques et déjantés pour le plus grand plaisir des petits et des grands qui ont pu se désaltérer à la buvette installée par l'association la Bougeotte.

Pas à pas, le Festival flamenco fait sa place

Pour sa 5^{ème} édition du 4 au 6 juin dernier, le Festival Flamenco organisé par l'association *La Chispa*, soutenu par la Municipalité, confirme l'exigence de sa programmation pour révéler l'essence du flamenco sous la forme artistique mais aussi comme art de vivre.

La Chispa nous a proposé pendant 3 jours

une immersion vivante et accessible réunissant Master Class de danse, cours de palmas, expositions et projections suivies de 3 soirées : tablao, Dj Set électro-flamenco et concerts en extérieur. Ganges a vibré le *duende* et brillé aux couleurs du flamenco dans une ambiance chaleureuse !



Orgue et violon : un concert d'exception

En prélude à la Fête de la Musique, un concert d'exception Orgue et violon, joué par Sylvain Pluyaut, organiste concertiste et Dorota Anderszewka, violon solo super soliste de l'Orchestre National de Montpellier s'est déroulé à l'église de Ganges le 20 juin avec au programme Bach, Mozart, Haendel,

Grieg... À noter que l'orgue est classé Monument historique, construit en 1869 par la manufacture « Théodore Puget Père et fils » de Toulouse.

Date à retenir le dimanche 9 août prochain à 17 h pour un nouveau concert soprano lyrique avec Fabienne Conrad, chanteuse d'opéra, dont le sens de la

scène, l'élégance, la musicalité et la solidité technique en font une artiste à qui l'on confie des rôles particulièrement exigeants. Elle apparaît très régulièrement dans la distribution culturelle d'événements à Paris et sa région.

Rétrospective (suite)

Incontournable Fête de la Musique

Dimanche 21 juin le centre-ville de Ganges s'est animé au rythme de la musique et de la convivialité à l'occasion de la Fête de la Musique 2026.

Tout au long de la journée jusque tard dans la nuit, habitants, visiteurs, musiciens danseurs et commerçants se sont retrouvés pour partager un moment festif particulièrement apprécié. Dès la matinée les Halles ont accueilli le public dans une ambiance chaleureuse avec le Vox Piano Lounge de Jean Philippe Valette.

En soirée, les différents cafés ont propo-

sé une programmation variée qui a séduit tous les publics : concert de la Banda Bonhomme au bar Le France, démonstrations et animations de l'école de danse Mano à Mano au Dolce Vita, Karaoke et spectacle de feu au Restaurant de la Poste, concert reggae à l'AfroBar et Au Bon Coin sans oublier la soirée animée par DJ Yan au bar de la Bourse et Deliss King. Cette édition a démontré le dynamisme de notre ville.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des artistes, bénévoles,

commerçants et cafetiers qui se sont investis dans l'organisation de cette manifestation. Un grand merci également au public venu nombreux soutenir les talents locaux et partager cet esprit de fête.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition qui promet de beaux moments de musique et de convivialité Place maintenant à l'été avec la fête votive de Ganges supervisée par notre dynamique Comité des fêtes ainsi qu'aux traditionnels mardis musicaux qui rythmeront les prochaines semaines chez les cafetiers.

Coup de projecteur sur le Festival Plein Feu !



Depuis de nombreuses années, le mois de juin est synonyme de créativité et de partage à Ganges avec le Festival Plein Feu. Organisé par le Théâtre Albarède en partenariat avec l'Agantic, cet événement met à l'honneur les jeunes talents du territoire en leur offrant l'opportunité de monter sur scène et de présenter le fruit de leur

travail au public en fin d'année scolaire. Chaque semaine pendant le courant de l'année, au Théâtre Albarède ou au Centre socioculturel Agantic, des jeunes de 10 à 16 ans participent à des ateliers de théâtre et de danse. Deux groupes de 15 à 20 participants sont accueillis chaque année pour découvrir ces disciplines artistiques, développer leur créativité et gagner en confiance. Le festival constitue l'aboutissement de cet apprentissage, en réunissant sur scène les élèves des ateliers de l'Agantic, les classes à option théâtre ou musique du collège Louise-Michel, de l'école Jean Carrière du Vigan, ainsi qu'un atelier d'amateurs.

Cette année, près de 260 enfants ont pu profiter des spectacles de cette belle aventure culturelle. Les recettes générées par les représentations permettent notamment aux jeunes de se rendre ensuite au Festival d'Avignon, une expérience enrichissante qui leur offre l'occasion d'affiner leur regard critique et de découvrir le spectacle vivant dans toute sa diversité. Au-delà de l'apprentissage artistique, ces projets contribuent à l'épanouissement des jeunes, favorisent l'expression de leur sensibilité et transmettent des valeurs essentielles telles que l'engagement, la persévérance et le travail collectif.

Une nouveauté pleine d'humour pour l'édition 2026

Cette année, le Théâtre Albarède a également accueilli une nouvelle proposition artistique : un spectacle de stand-up, organisé en partenariat avec l'Agantic.

Installés récemment à Ganges, Céline et Frédéric Marchi, le duo artistique de Dolce Vita Production, animent des ateliers au Centre socioculturel. À l'origine des « Tremplins de l'Humour », dont les précédentes éditions se tenaient dans un restaurant de la ville, ils ont offert à leurs élèves l'opportunité de se produire sur la scène

du Théâtre Albarède.

Une belle occasion pour ces humoristes débutants de vivre l'expérience de la scène dans un cadre professionnel, mais aussi pour les habitants de découvrir une nouvelle forme d'expression artistique au cœur de notre commune. Nous leur souhaitons tout le succès qu'ils méritent dans cette belle aventure.

Pour en savoir plus :

www.dolce-vita-production.com



Un projet culturel peut en cacher un autre...

La rentrée prochaine sera marquée par l'arrivée d'un nouveau projet ambitieux destiné aux jeunes de 10 à 14 ans :

Opéra Junior, Génération Ganges,

un dispositif cofinancé par l'Opéra Orchestre National Montpellier Occitanie. L'objectif est de permettre aux adolescents de découvrir les différentes disciplines qui composent l'art lyrique : le chant, le théâtre, la danse et l'expression scénique. Une approche complète qui favorise à la fois l'ouverture culturelle, l'apprentissage artistique et l'épanouissement personnel.

Programme emblématique de l'Opéra Orchestre National Montpellier Occitanie, Opéra Junior accompagne depuis de nombreuses années les jeunes de 4 à 29 ans dans la pratique des arts de la scène. Cette formation d'excellence leur offre la possibilité de se produire en concert, de participer à des créations lyriques et de partager la scène avec des artistes professionnels.

Récompensé en 2025 par le Prix Liliane Bettencourt pour la qualité de son enseignement, l'exigence de son répertoire et la richesse de ses projets pédagogiques, Opéra Junior poursuit un objectif fort : permettre à chaque jeune de trouver sa place dans une pratique artistique d'excellence mais accessible.

Parmi plusieurs territoires ruraux candidats, la ville de Ganges

a été retenue pour accueillir ce développement, une reconnaissance dont nous pouvons être fiers et qui témoigne de la volonté d'un dynamisme culturel de notre territoire.

Ce projet sera mené en partenariat avec plusieurs acteurs locaux : l'EMAC, (École de Musique de Ganges), le Théâtre Albarède et l'association de danse Corps en Accord, avec le soutien de la Ville de Ganges.

Dates à retenir pour cet été à l'église de Ganges dans le cadre de ce festival :

- les vendredis 10, 17 et 31 juillet à 10h30 : concerts gratuits les jours de marché,

- le 9 août à 10h30, concert gratuit.

Pour en savoir plus sur Opéra Junior : www.opera-orchestre-montpellier.fr.



Les Mardis de l'Été

Mardi 21 juillet 2026
INDIGO BLUE 20h30 à 23h30
Bar de la Poste

Mardi 28 juillet 2026
The Cevenn's Boars 20h à 23h
Croisement Bar du France et PMU

Mardi 4 août 2026
TECLAO 20h à 23h
Bar du Siècle

Mardi 11 août 2026
NOCHE BLANCA 20h à 23h
Bar du PMU

Mardi 18 août 2026
BACK ELITE de 20h à 23h
Afro Bar – Cours de la République

Mardi 25 août 2026
NO SENSE 20h à 23h
Bar du France

Le programme de la Fête votive de Ganges 2026 !

Retrouvez tous les détails des festivités au dos du bulletin municipal.
5 jours de fête organisés par le Comité des fêtes de Ganges, du 10 au 14 juillet !

Médiathèque Lucie Aubrac

La médiathèque Lucie Aubrac est ouverte aux horaires d'été !

Du lundi au samedi matin de 9h à 13h. (sauf les fermetures du lundi 13 juillet et du samedi 8 au lundi 17 août inclus)

Vous pourrez profiter d'un espace climatisé, de boissons fraîches, de la presse quotidienne et des offres de lectures de l'été, sur place ou à emporter.



À vos agendas !

Mardi 8 septembre à 18h15

Spectacle : 12, rue de la Joie par la Compagnie Mungo.

Spectacle à la fraîcheur contagieuse avec plus de 900 représentations !

Chronique de la vie d'un immeuble par une concierge et 20 locataires... Gigi Berthion est la gardienne de l'immeuble et le public est aux premières loges. Un incendie, une chute dans l'escalier, une finale de match de foot...

12, rue de la Joie ce sont les petites choses de la vie, c'est interroger avec humour notre aptitude à vivre ensemble. Gigi donne vie à des petites histoires de voisinage bourrées d'humanités et de joies, et nous ? On savoure.

Public famille, enfant à partir de 7 ans. Durée 50mn

Gratuit sur réservation à partir du 08/08 !

Bar et restauration gourmande avec La Bougeotte.

Une nouvelle localisation pour le buste de Jules-Émile Planchon



Parmi les femmes et hommes célèbres qui ont vu le jour à Ganges figure le médecin, pharmacien et botaniste Jules-Émile Planchon. Né le 21 mars 1823 au sein d'une famille protestante modeste (son père était fabricant de chandelles), il mène de brillantes études scientifiques à l'université de Montpellier et obtient un doctorat en sciences à l'âge de 21 ans. Son début de carrière le mènera successivement en Angleterre aux jardins botaniques royaux de Kew, puis en Belgique à l'institut horticole de Gand.

Alors âgé de 28 ans, Jules-Émile Planchon revient en France, soutient une thèse en médecine et brigue, toutefois sans succès, la chaire d'histoire naturelle de la médecine à la faculté des sciences de Montpellier. Il accepte alors un poste de professeur de botanique à l'école préparatoire de Nancy. Deux ans plus tard, de retour à Montpellier, il obtient un troisième doctorat, en botanique cette fois, et devient directeur de l'école supérieure de pharmacie. Quelques années plus tard, il accède enfin au poste tant convoité de professeur à la faculté de médecine de Montpellier et à celui, lié, de directeur du jardin botanique attenant. Outre de nombreuses contributions de qualité en botanique (notamment la rédaction de nombreuses flores), Jules-Émile Planchon a surtout marqué l'Histoire grâce à ses travaux menant à l'éradication du phylloxera, cette maladie qui a ravagé la vigne méridionale au milieu du XIX^{ème} siècle. En effet, le 15

juillet 1868 à Saint-Martin-de-Crau, Jules-Émile Planchon identifie un puceron originaire d'Amérique du Nord comme étant l'agent responsable de la maladie. L'étude de la biologie du puceron et de son interaction avec la vigne le poussera à préconiser la greffe des variétés de vigne française sur des pieds de plants américains, plus résistants au puceron. En conséquence qualifié d'américaniste, Jules-Émile Planchon a ainsi contribué à sauver la vigne française. Cela sera son fait d'armes. Il décèdera à l'âge de 65 ans à Montpellier. Un square lui est dédié en face de la gare Saint-Roch à Montpellier. A Ganges, dans sa ville natale, un buste a été érigé sur le plan de l'ormeau mais il n'était guère visible. Il a été récemment déplacé devant les halles rénovées, au cœur du jardin Charles Benoît où il est mieux mis en valeur. Symboliquement, quelques jeunes ceps de vignes ont été plantés à proximité...

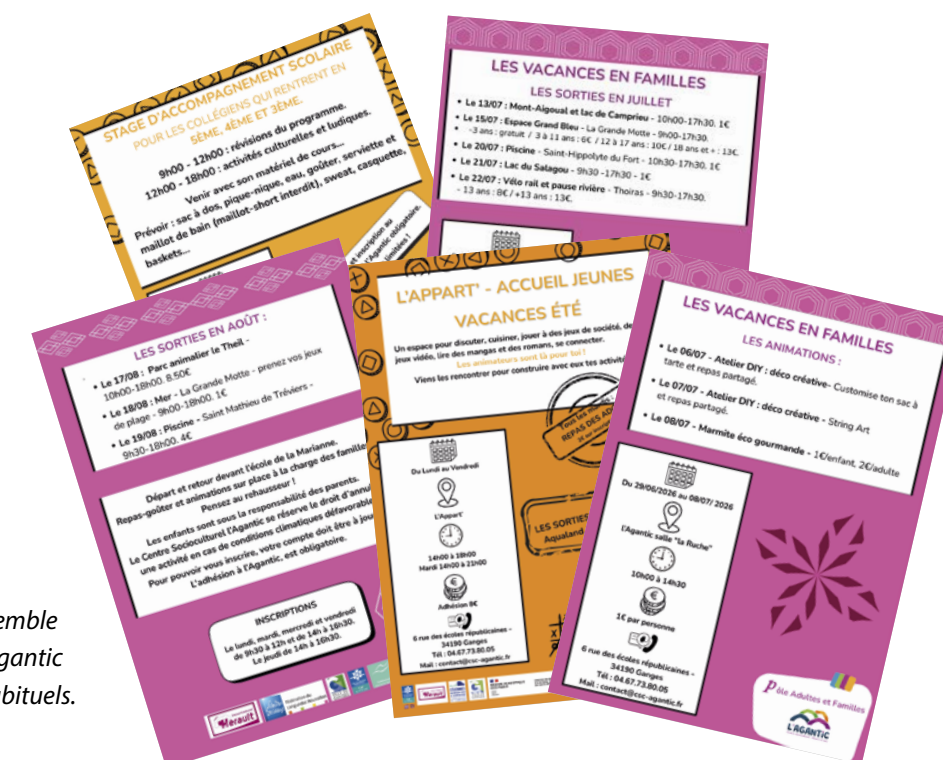
Centre socio-culturel L'Agantic

L'Agantic est un espace ouvert à tous, qui propose de nombreuses actions et accompagnements pour tous les habitants et les associations.

C'est au travers des 4 pôles : Ados, Adultes et Familles, Social, pour Tous, que se dynamise la vie locale.

Sa mission est de renforcer le lien social et le mieux vivre ensemble.

Vous pourrez retrouver l'ensemble des documents ci-contre à L'Agantic et dans tous les points de distribution habituels.



La Bougeotte

Les événements de l'été 2026 !

Mercredi 1er juillet : soirée de clôture

Création d'un jardin éphémère

- 17h30 : vernissage ateliers de dessin avec Sveta
- 18h30 : film : « Empreinte d'une enfance à Ganges »
- 19h30 : concert « Ce que l'on s'aime »
- 20h30 : concert « Que Mas »

Jeudi 9 juillet à partir de 19h30

Concert « Looking for Romeo » chanson pop-folk

Jeudi 16 juillet

- Créa des ados de l'École de Cirque Zepetra
- Spectacle : Juste un détour
- Cirque - Tout public. Gratuit
- Cantada, partage de chants traditionnels

buvette et restauration sur place.

*La Bougeotte : Place fabre d'olivet
la_bougeotte@orange.fr - Tél 04 99 54 44 29*



Nouvelles du sport

Les échéances électorales passées, c'est dans le cadre du soutien au tissu associatif sportif que nous avons rencontré l'ensemble des associations sportives de Ganges.

Les échanges ont été fructueux, très constructifs et se sont déroulés dans un très bon état d'esprit.

Nous avons déjà enregistré bon nombre de projets pour le

sport gangeois.

Pour la municipalité, le sport et ses infrastructures restent une priorité. Nous veillons à ce que les associations aient des installations de qualité ; nous continuerons au cours de ce mandat à les accompagner pour qu'elles pratiquent dans les meilleures conditions.

Journée Intercommunale

Cette année, la Journée Intercommunale des Associations qui permet de rassembler l'ensemble des associations intervenant sur le territoire de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises, se déroulera à Laroque :

**le samedi 12 septembre 2026 de 10h à 17h
au Camping municipal le Tivoli à Laroque.**

Cette journée permet aux associations de présenter leurs actions, leurs projets et de se faire connaître d'un large public.

Nous espérons que cette journée conviviale sera une réussite comme les éditions précédentes et que chacun trouvera son bonheur.



Accueil de la mairie

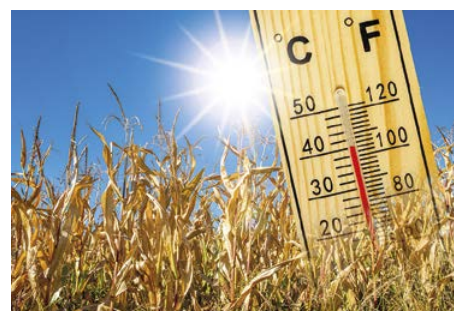


Horaires d'été de l'accueil de la mairie de Ganges.

Comme chaque année, les horaires de l'accueil du public à la mairie changent, du mercredi 1^{er} juillet au vendredi 28 août.

Durant cette période, les horaires sont :

Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.



Une saison précoce qui annonce fortes chaleurs et canicule.

Nous incitons les Séniors à s'inscrire à l'accueil de la mairie de Ganges (tél : 04 67 73 85 03) ; pour qu'on puisse vous appeler et s'assurer que vous allez bien.

Sachez que votre santé liée aux risques des fortes chaleurs est notre préoccupation.

Nous restons à votre écoute.

Canicule

Construire ensemble une démocratie locale plus ouverte

À l'issue des dernières élections municipales, notre liste citoyenne et participative Collectif Ganges 2026 a recueilli près de 30 % de vos suffrages.

Nos quatre élu.es de la minorité ont à cœur de représenter les habitant.es qui nous ont accordé leur confiance mais également de contribuer à l'avenir de notre commune, avec pour ligne directrice l'intérêt général.

Depuis le début du mandat, nous avons notamment débattu et participé au vote du budget communal et pris des fonctions dans différentes instances. L'une d'entre nous siège également au conseil de la Communauté de communes. Nous portons ainsi vos voix et notre projet sur différents sujets pour améliorer le développement de notre territoire.

Nous souhaitons exercer pleinement notre rôle d'élu.es en questionnant, en proposant et en contribuant aux réflexions qui engagent l'avenir de Ganges, en accord avec nos convictions et nos valeurs. Cependant, nous constatons avec regret que le cadre actuel, bien que conforme à la légalité, ne

permet pas une participation suffisante de l'ensemble des élu.es à la vie locale. Par exemple, l'absence de commissions municipales prive les conseillers municipaux, a fortiori de la minorité, d'espaces d'échange et de contribution aux projets en cours. L'ordre du jour est connu seulement quelques jours avant les séances du conseil municipal. Cette organisation limite naturellement la possibilité d'étudier certains dossiers en profondeur, de faire des propositions alternatives et de nourrir un débat constructif au bénéfice de toutes et tous.

Nous sommes convaincus que la démocratie locale gagne en qualité lorsque les élu.es peuvent travailler en amont des délibérations, confronter leurs points de vue et enrichir collectivement les projets.

C'est dans cet esprit que nous avons, à plusieurs reprises, exprimé notre souhait de participer aux groupes de travail sur les différents enjeux municipaux, sans que cela n'ait pour l'instant abouti. Ne serait-ce pas un premier pas pour concrétiser l'ambition affichée par

l'équipe de Monsieur le Maire dans son programme : faire que « chaque citoyen se sente acteur de la vie de la Cité et puisse participer à son développement » ?

Notre démarche est avant tout constructive : collaborer en faveur de l'intérêt commun, tout en conservant l'indépendance et le regard critique qui sont au cœur de notre mission d'opposition.

Afin de favoriser une vie municipale plus transparente et plus participative, nous avons proposé plusieurs évolutions au règlement intérieur du conseil municipal visant à améliorer l'information des élu.es, à renforcer les possibilités de dialogue et à permettre à chacun.e d'exercer pleinement le mandat que les électeur.trices lui ont confié.

Nous restons disponibles pour échanger avec vous, recueillir vos questions, vos remarques et vos propositions. Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : bonjour@ganges2026.fr

*Laurie Mezy, Diane Paloux,
Cyril Lalande et Patrice Pibarot*

*Vous souhaitez
joindre les adjoints
et les délégués ?*

Adjointe à la culture

Adjointe au social

Délégué aux animations

Déléguée à la fracture numérique

Déléguée aux personnes âgées et aux solidarités

Pour joindre les autres adjoints et le Maire

igoussakowsky@ganges.fr

msantner@ganges.fr

xrigaud@ganges.fr

aviala@ganges.fr

raurieres@ganges.fr

mairie@ganges.fr

Bulletin municipal semestriel de la Mairie de Ganges

Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Tel : 04 67 73 85 03 - Site internet : www.ganges.fr

Graphisme : Olivier Berteloite 06 06 77 11 44 - Impression : Imp'Act Imprimerie

Imprimé en 2600 exemplaires sur du papier recyclé PEFC.

Quelques numéros de téléphone utiles :

Police Municipale 04 67 73 00 52

Nicollin (Eau potable) 04 67 81 17 72

Nicollin (Assainissement) 04 67 69 01 70

Urgence gaz

Urgence électricité

CCCGS

0 800 47 33 33

09 72 67 50 34

04 67 73 78 60

FÊTE DE GANGES

2026

5 jours de fête organisés par le comité des fêtes de ganges

VENDREDI 10 JUILLET

- 19H** Apéro animé par la
PEÑA DEL FUEGO
- 21H** Concours de pétanque
150 € + LES MISES - BOULODROME
- 21H** Présentation de danses
par MANO À MANO
- 21H30** Soirée animée par
DJ JUNGLE



SAMEDI 11 JUILLET

- 19H** Apéro animé par
MELLOW SWING
- 21H30** Soirée DJ avec
JÉRÉMIE AKA (JUNGLE)

DIMANCHE 12 JUILLET

- 9H** Boule lyonnaise
Challenge de Ganges
QUADRETTES - COURS DE LA RÉPUBLIQUE
ET BOULODROME
- 12H** Apéro mousse animé par
DJ THOMAS CÉ (JUNGLE)
- 21H30** Soirée animée par
DJ JUNGLE

LUNDI 13 JUILLET

- 19H** Apéro musical avec
CHLOÉ, PARTICIPANTE DE THE VOICE
- 21H30** Soirée Années 80 / 90 / 2000
avec DJ REWIND

MARDI 14 JUILLET

- 8H30** Concours de pêche sous le
Pont-Neuf
- 12H** Cérémonie du 14 Juillet sur la
Place de la Marianne
- 14H30** Représentation de l'EMAC
dans les Maisons de retraite
- 18H** Spectacle pour enfants par
FOR ÉVÉNEMENTS ASSOCIATION AVEC LA
PRÉSENCE DE PRINCESSES
- 19H30** Apéro animé par
LA BANDA À BONHOMME
- 21H30** Soirée DJ Eiffel animée par
ENZO PUECH ET DANIEL MONTI
- 23H** Grand feu d'artifice offert par
LA MAIRIE DE GANGES

